

COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/04/2021

Délibération N° 2021 - 18 : Convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec l'association « Les Poilus de l'Oisans »

L'an deux mille vingt et un et le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué 08 avril 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, GUTHON Bernard, DIEUDONNE Laurent, OUGIER Isabelle, CROUZET Louissette, JOUFFREY Camille, PISTOLET William, DUSSERT Sandrine, MAYET Christelle

Étaient absents et excusés : DUSSERT Cédric

Pouvoirs : DUSSERT Cédric donne pouvoir à JOUFFREY Camille

Secrétaire de séance : OUGIER Jean Patrick

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal du courrier adressé par l'association « Les Poilus de l'Oisans », qui a pour but de contrôler les populations de chats errants en Oisans.

Son activité consiste à stériliser les chats errants et prendre en charge les chatons nés dans la rue en vue d'une adoption.

L'association intervient sur les 19 communes de l'Oisans et propose une convention dans le but d'assurer un suivi des chats errants qui, en plus d'être stérilisés moyennant une participation de la commune de 40 € pour chaque chat stérilisé et identifié par puce électronique, sont nourris et soignés quand cela s'avère nécessaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention entre la commune et l'association « Les Poilus de l'Oisans »
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention

Suffrages exprimés : 11 – Pour : 11 - Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
PICHOU Christian

